

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Désinfectant pour instruments

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: EMAG AG  
 Rue: Gerauerstr. 34  
 Lieu: 64546 Mörfelden Walldorf  
 Téléphone: +49 (0) 6105-40670 Téléfax: +49 (0) 6105-406750  
 e-mail: a.emekci@emag-germany.de  
 Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
 sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
 ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

N,N-Didecyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

Ethoxylate d'alcool C9-C11

Guanidine, N,N"-propanediyle-1,3 bis-, dérivés N-alkyles de coco, diacétates

Tridécyamine

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 2 de 13

### Conseils de prudence

- |                |  |
|----------------|--|
| P273           | Éviter le rejet dans l'environnement.  |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.   |
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P311      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.   |
| P501           | Éliminer le contenu/récipient dans une entreprise de collecte agréée.  |

### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Préparation aqueuse avec des détergents et des solvants organiques.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 3 de 13

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol			< 10 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
169107-21-5	Alcools en C9-11 ramifiés, éthoxylés			< 10 %
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
94667-33-1	N,N-Didecyl-N-methyl-poly(oxyethyl)ammoniumpropionate			< 10 %
	619-057-3		01-2119950327-36	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H318 H400 H410			
85681-60-3	Guanidine, N,N"-propanediyle-1,3 bis-, dérivés N-alkyles de coco, diacétates			< 5 %
	288-198-7		01-2119980967-14	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H318 H400 H410			
106232-83-1	Alcools, en C12-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés			< 5 %
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H318 H412			
107-21-1	Éthylèneglycol			< 5 %
	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28	
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H302 H373			
86089-17-0	Tridécyldamine			< 2,5 %
	289-185-9		01-2119461722-40	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H335 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 4 de 13

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
112-34-5	203-961-6	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	< 10 %
		dermique: DL50 = 4120 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5660 mg/kg	
169107-21-5		Alcools en C9-11 ramifiés, éthoxylés	< 10 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
94667-33-1	619-057-3	N,N-Didecyl-N-méthyl-poly(oxyethyl)ammoniumpropionate	< 10 %
		par voie orale: DL50 = 1157 mg/kg M akut; H400: M=10 M chron.; H410: M=1	
85681-60-3	288-198-7	Guanidine, N,N"-propanediyle-1,3 bis-, dérivés N-alkyles de coco, diacétates	< 5 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg M akut; H400: M=10 M chron.; H410: M=1	
106232-83-1		Alcools, en C12-15, ramifiés et linéaires, éthoxylés	< 5 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
107-21-1	203-473-3	Ethylèneglycol	< 5 %
		dermique: DL50 = 9530 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5840 mg/kg	
86089-17-0	289-185-9	Tridécylamine	< 2,5 %
		par voie orale: DL50 = 820 mg/kg M akut; H400: M=10 M chron.; H410: M=10	

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de malaise consulter un médecin.

## Après inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

## Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

## Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Consulter immédiatement un médecin (ophtalmologue).

## Après ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. (Risque d'aspiration de mousse!) Attention aux vomissements! - Grand risque de suffocation provoqué par des composants moussants. Rincer la bouche. Donner à boire quelques verres d'eau. Le médecin traitant décidera s'il faudra provoquer le vomissement.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Faire attention. Risque d'aspiration de mousse.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 5 de 13

### Moyens d'extinction appropriés

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

### Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

#### Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

#### Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

#### Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 6 de 13

#### Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désinfectant pour instruments

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

##### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

##### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

(recommandation: minimum indice de protection 2, correspondant au temps de perméation (durée d'utilisation) > 30 minutes d'après NE 374)

caoutchouc butyle – butyle (0,5 mm)

Caoutchouc fluoré - FKM (0,4 mm)

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

##### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

##### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Parfumé

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat**

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 7 de 13

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: 8,1 - 10,1 Concentré

**Modification d'état**

Point de fusion: n.d.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition  
et intervalle d'ébullition: Env. 100 °C

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: n.a.

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenu

**Inflammabilité**

solide/liquide: n.a.

gaz: n.a.

**Dangers d'explosion**

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: n.d.

Limite supérieure d'explosivité: n.d.

Température d'auto-inflammation: n.d.

**Température d'inflammation spontanée**

solide: n.a.

gaz: n.a.

Température de décomposition: n.d.

**Propriétés comburantes**

Non oxyder.

Pression de vapeur: n.d.

Densité (à 20 °C): 0,993 - 1,013 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: n.a.

Hydrosolubilité:  
(à 20 °C) Miscible**Solubilité dans d'autres solvants**

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau: n.d.

Viscosité dynamique: n.d.

Viscosité cinématique: n.d.

Durée d'écoulement: n.d.

Densité de vapeur relative: n.d.

Taux d'évaporation: n.d.

Épreuve de séparation du solvant: n.d.

Teneur en solvant: 10 %

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 8 de 13

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation.

### **10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### **10.5. Matières incompatibles**

Oxydants puissants

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

ATEmix/orale: > 2000 mg/kg

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Irritation primaire cutanée / évaluation : Non corrosif. [OCDE 435]

#### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008 et sur la base de données toxicologiques.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

#### **Autres informations**

Faire attention. Risque d'aspiration de mousse.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 9 de 13

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Pollue fortement l'eau

**Information supplémentaire**

Ne pas rejeter le concentré dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.  
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3082

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Désinfectants)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

9

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 10 de 13

Code de restriction concernant les tunnels: -

#### Autres informations utiles (Transport terrestre)

Disposition spéciale 375: Le produit dans l'emballage (emballage intérieur, emballage unique) jusqu'à 5 L n'est pas soumis à la rémentation ADR/RID.

#### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Désinfectants)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 9



Code de classement: M6  
 Dispositions spéciales: 274 335 375 601  
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
 Quantité exceptée: E1

#### Autres informations utiles (Transport fluvial)

Disposition spéciale 375: Le produit dans l'emballage (emballage intérieur, emballage unique) jusqu'à 5 L n'est pas soumis à la rémentation ADN.

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Disinfectant)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 9



Marine polluant: Yes  
 Dispositions spéciales: 274, 335, 969  
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
 Quantité exceptée: E1  
 EmS: F-A, S-F

#### Autres informations utiles (Transport maritime)

Sous-alinéa 2.10.2.7 Code IMDG: Le produit dans l'emballage (emballage intérieur, emballage unique) jusqu'à 5 L n'est pas soumis à la rémentation Idu Code IMDG.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Disinfectant)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 11 de 13

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964

IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Disposition spéciale A197: Le produit dans l'emballage (emballage intérieur, emballage unique) jusqu'à 5 L n'est pas soumis à la réclamation IATA/DGR.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 55

2004/42/CE (COV): 10 %

Indications relatives à la directive E1 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Modifications**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 12 de 13

RUBRIQUE: 2, 3, 7, 11, 12, 14, 15

#### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**EM-200 Desinfektionsmittelkonzentrat**

Date de révision: 30.04.2021

Code du produit: 00320-0091N-GHS

Page 13 de 13

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*